



Information pour changer mon statut de sejour

Par **hannaantoine**, le **23/04/2009** à **06:01**

Bonjour,
je possede une carte de sejour statut visiteur 1 an,je voudrai m informer sur les demarches necessaires pour travailler nounou.Merci

Par **jrockfalyn**, le **24/04/2009** à **00:51**

Bonjour

Renseignez vous auprès du service de main d'oeuvre étrangère de la direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de votre domicile.

Ils sauront vous renseigner sur les modalités (autorisation provisoire de travail...).

Cordialement